



CHARTRES MÉTROPOLE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE EMPLOI ET FORMATION
Chartres, le 18 décembre 2019

Un poste de Chargé de projets Aménagement est à pourvoir à la Direction des Déchets

(Catégorie B ou C– Cadre d'emplois des Techniciens, Agents de maîtrise ou Contractuel)

Placé sous l'autorité du chef du service, vous avez en charge les missions d'étude et de suivi des projets d'aménagement ainsi que l'instruction des demandes d'urbanisme pour le compte de la direction Déchets.

MISSIONS :

Instruction des demandes d'urbanisme :

- Instruire les dossiers de demande d'urbanisme (permis d'aménager/permis de construire/déclarations....) et établir les avis au titre de la compétence déchets,
- Participer aux réunions pré-permis, réunion de présentation de projet....
- Suivre et contrôler le respect des délais d'instruction.

Gestion des projets d'aménagement :

- Être le référent et gérer les relations avec les architectes et autres porteurs de projets immobiliers,
- Piloter l'élaboration des documents de référence à destination des services de l'urbanisme et des porteurs de projets (ex : livret des prescriptions technique à destination des aménageurs (état des lieux de l'existant, description des modes de pré-collecte et collecte...)),
- Participer aux projets d'aménagements de grande ampleur (Parvis de la cathédrale, centre-ville de Chartres...) : rédiger des notes de synthèse, des comptes rendus, des avis, représenter la direction Déchets en réunion...
- Suivre les opérations d'aménagement en cours : participer aux réunions, visites de chantier...
- Vérifier la bonne exécution des prescriptions de la DD en matière d'urbanisme sur le terrain (implantation, dimensionnement des locaux poubelles, type de serrure...),
- Assurer une veille réglementaire et technique et développer des propositions d'amélioration,
- Mettre en place des outils pour le suivi de l'activité et la traçabilité des échanges.

COMPÉTENCES REQUISES

- Diplôme: bac+2 spécialité aménagement du territoire, environnement,
- Permis B indispensable, déplacement fréquents,
- Connaissances souhaitées : collecte des déchets, techniques relatives aux règles d'urbanisme,
- Pilotage de projets,
- Maîtrise des outils informatiques,
- Capacité à travailler en transversalité, à rendre compte, Autonomie,
- Esprit d'analyse et de synthèse, qualités rédactionnelles,
- Bonnes relations humaines et ouverture d'esprit,
- Sens du service public.

*Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (**lettre de motivation et CV**) à Chartres Métropole - Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville - Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr, **avant le 31 janvier 2020.***